



ÉCHOS DU CONSEIL

13 juin 2018
Volume 4, numéro 2



RAPPORT DU DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION DE LA CÔTE-NORD

Le Rapport du directeur de santé publique sur l'état de santé et de bien-être de la population de la Côte-Nord a été présenté par Dr Stéphane Trépanier. On y retrouve de nombreuses données régionales, entre autres sur les habitudes de vie, les maladies chroniques notamment le cancer et la santé mentale.

Des sections spécifiques s'intéressent également à la santé des enfants et des jeunes, à la santé des aînés et à la santé des travailleurs. Des pistes pour l'action sont aussi proposées pour certaines problématiques soulevées.

Ce portrait s'adresse à la population de la Côte-Nord, mais également aux gestionnaires, décideurs, élus, organismes, ministères et divers professionnels et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Il se veut également un outil pour soutenir la planification et la programmation des services à la population, notamment l'établissement de priorités pour une population en santé. Il est possible de consulter le rapport du directeur de santé publique en visitant le www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca.



Québec

Bilan du plan d'action à l'égard des personnes handicapées p. 2

Organismes communautaires P. 2

RAPPORT FINANCIER ANNUEL DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord a adopté le rapport financier 2017-2018.

À la suite du versement d'un financement non récurrent de 13,9 M\$ du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord termine l'année financière 2017-2018 avec un surplus de 351 916 \$ (exploitation).

Le rapport financier sera disponible sur le site Internet du CISSS sous peu.

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**

Mercredi 26 septembre 2018
à Sept-Îles

BILAN DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

À la suite de l'adoption du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, un comité de suivi a été formé afin d'assurer sa mise en œuvre. Ce comité, composé de représentants de diverses directions du CISSS de la Côte-Nord, s'est réuni à quatre reprises en 2017-2018.

Plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année telles que :

- Travaux de fusion des bases de données de la paie, qui permettront d'avoir la liste des personnes à l'emploi du CISSS présentant des limitations fonctionnelles.
- Diffusion du plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées à l'ensemble du personnel du CISSS de la Côte-Nord.
- Rédaction d'une directive en matière d'approvisionnement en biens et services pour les personnes handicapées (en cours).
- Démarches pour disposer d'un outil unique permettant d'avoir une vision juste de l'accès aux différentes installations de l'établissement.
- Révision des plans d'évacuation adaptés aux personnes handicapées (en cours).

Le plan d'action sera révisé pendant la période estivale afin de poursuivre sa mise en œuvre.



« Chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins 50 employés ainsi que chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants doit se doter d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. »

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Pour l'exercice financier 2018-2019, un total de 100 organismes communautaires de la Côte-Nord recevront du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ce qui représente un montant de 11 527 885 \$. Pour l'année 2018-2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confirmé une indexation de 1,6 % du financement accordé aux organismes communautaires.

DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

M. Carol D Boies nous a informé le 7 juin dernier qu'il n'était plus président de la Fondation du Centre de santé de la Minganie. Il ne peut donc plus siéger comme membre observateur représentant les fondations au conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord. Des démarches seront entreprises afin de combler ce poste.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec

835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845
Télécopieur : 418 589-8574

Visitez notre site Web :
www.ciasss-cotenord.gouv.qc.ca

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268.**